



Les organisations CGT, CGT-FO et SNU de Pôle Emploi ont pris la décision de ne pas signer l'accord NAO

Pour autant, la DG et ses tutelles ont la possibilité de verser unilatéralement cette prime. Notre non signature n'est en rien un obstacle à son versement, de nombreux exemples ont existé dans l'histoire du Régime d'Assurance Chômage et de l'ANPE.

L'objectif d'une NAO est de négocier une augmentation générale des salaires.

Nous constatons que la DG s'est refusée à négocier toute augmentation générale des salaires (valeur du point salaire, part fixe), tout comme le gouvernement s'est refusé à négocier toute augmentation de la valeur du point d'indice de la fonction publique.

Parce que nos trois organisations syndicales considèrent :

- ☞ que c'est plus de 6% d'augmentation salariale qu'il faudrait attribuer aux agents de Pôle emploi pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 3 ans,
- ☞ que ce n'est pas aux salariés de Pôle emploi de « payer » les embauches de Pôle emploi,
- ☞ que le chantage n'appartient pas à la négociation sociale,
- ☞ qu'il n'est pas acceptable, que les fonctionnaires et au-delà tous les salariés soumis à la tutelle directe ou indirecte de l'Etat, fassent toujours les frais de la crise économique et du remboursement de la dette des spéculateurs.

Nos trois organisations syndicales ont refusé de céder au chantage à la signature de l'accord et exigent la poursuite de véritables négociations salariales à Pôle emploi, tout comme les 6 fédérations de fonctionnaires, CFTC, CFE/CGC, CGT, CGT-FO, FSU, SUD, l'exigent sur la valeur du point d'indice fonction publique dans leurs discussions avec le gouvernement.

Nous ne nous résoudrons pas à avaliser une politique d'austérité que nous combattons, au moment où la DG démonte l'accord sénior et à la veille de l'ouverture des négociations sur la classification.

Nos trois organisations syndicales appellent les personnels à préparer les conditions de la mobilisation

D'ores et déjà, nos trois organisations syndicales ont pris la décision d'interpeller les pouvoirs publics, les ministères concernés et demandent à être reçues dans l'ensemble des préfectures.

Paris, le 22 mai 2013